|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 1er novembre 2011

|  |  |
| --- | --- |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 10/13** |
|  |  |
| Tél.: | +41 22 730 5126 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| E-mail: | tsbsg13@itu.int  |

|  |
| --- |
| Aux administrations des Etats Membresde l'Union, aux Membres du Secteur UIT-T, aux Associés de l'UIT-T et aux établissements universitaires de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 13; |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet:  | **Réunion de la Commission d'études 13Genève, 6 février 2012 (matin)** |

Madame, Monsieur,

1 En accord avec le Président de la Commission d'études 13 (M. Chaesub Lee) et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de la Commission d'études 13 (Genève, Suisse, 10-21 octobre 2011), j'ai l'honneur de vous informer que la Commission d'études 13 (Réseaux futurs, y compris les réseaux mobiles et les réseaux de prochaine génération) se réunira à Genève, au siège de l'UIT, le 6 février 2012 (matin) afin de prendre une décision concernant le cadre des études relatives à l'informatique dématérialisée menées par la Commission d'études 13.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 Aucun service d'interprétation ne sera assuré pour cette réunion.

3 Le projet d'ordre du jour, établi en accord avec le Président de la Commission d'études 13 (M. Chaesub Lee), figure dans l'**Annexe 1** ci-après.

4 A sa réunion de février 2011, le GCNT a décidé de continuer à appliquer le délai expérimental de 12 (douze) jours calendaires pour la soumission des contributions aux réunions du TSB. Ces contributions, qui seront postées sur le site web de la Commission d'études 13 devront donc parvenir au TSB le **24 janvier 2012** **au plus tard**. Les contributions reçues deux mois au moins avant le début de la réunion pourront être traduites, si nécessaire, conformément aux dispositions en vigueur.

5 Comme demandé à la dernière réunion du GCNT (février 2011), un système de postage direct des contributions est disponible pour cette réunion de la Commission d'études 13. Ce système permet aux Membres de l'UIT-T de réserver des numéros de contribution et de télécharger, et éventuellement de modifier, les contributions directement sur le serveur web de l'UIT-T. Il complète le système traditionnel utilisant le courrier électronique, que vous pourrez, si vous le souhaitez, continuer à utiliser (tsbsg13@itu.int). Vous trouverez de plus amples informations et des lignes directrices relatives à ce nouveau système de postage direct à l'adresse suivante <http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=7281>.

Nous vous engageons vivement à utiliser l'ensemble de gabarits (*templates*) qui a été mis au point afin d'harmoniser la présentation des documents de l'UIT-T, ce qui facilitera la production des documents et la rendra donc plus efficace. Ces gabarits sont accessibles sur la page web de chaque commission d'études de l'UIT-T, sous "Delegate resources" ([http://www.itu.int/ITU‑T/studygroups/templates/index.html](http://www.itu.int/ITUT/studygroups/templates/index.html)).

En vue de régler toutes questions éventuelles au sujet des contributions, le nom de la personne à contacter à ce sujet, ses numéros de fax et de téléphone ainsi que son adresse électronique (e-mail) doivent figurer sur les contributions. Je vous prie donc de bien vouloir fournir ces renseignements sur la page de couverture de tous les documents.

6 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant la documentation et l'organisation de la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir par lettre, par télécopie (N° +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int), dès que possible et **au plus tard le 6 janvier 2012**, la liste des personnes qui représenteront votre Administration, Membre de Secteur, Associé, établissement universitaire, organisation régionale et/ou internationale ou autre entité. Les administrations sont invitées à indiquer également le nom du Chef de délégation (et du Chef adjoint, le cas échéant).

7 **Veuillez noter que la préinscription des participants aux réunions de l'UIT‑T se fait exclusivement *en ligne* sur le site web de l'UIT-T (**[**http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com13/index.asp**](http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com13/index.asp) **).**

8 En accord avec son Président, M. Chaesub Lee, la Commission d'études 13 prendra de nouvelles mesures pour travailler dans un environnement entièrement électronique. La réunion se déroulera donc sans document papier.

Des imprimantes sont mises à la disposition des délégués qui souhaitent imprimer des documents, au cybercafé, au deuxième sous-sol de la Tour et au deuxième étage du bâtiment Montbrillant. De plus, le Service d'assistance informatique (helpdesk@itu.int) a préparé un certain nombre d'ordinateurs portables pour les personnes qui n'en ont pas.

9 De nouveaux casiers électroniques sont disponibles au rez-de-chaussée du bâtiment Montbrillant. Votre badge d'identification UIT vous permet d'ouvrir et de fermer le casier électronique. Votre casier électronique n'étant disponible que pour la durée de la réunion à laquelle vous assistez, nous vous demandons donc de veiller à vider votre casier avant 23 h 59 le dernier jour de la réunion.

10 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

11 A toutes fins utiles, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel dans l'**Annexe** **2** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

12 Nous tenons à vous rappeler que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour la réunion en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**: 2

ANNEX 1(to TSB Collective letter 10/13)

**Meeting of Study Group 13
Geneva, 6 February 2012 (morning)**

**Draft Agenda**

1. Opening remarks and welcome
2. Approval of the agenda for the plenary meeting of Study Group 13
3. Documents
4. Review the results of Rapporteur Group meetings and progress of correspondence groups
5. Review of TSAG results relevant to Study Group 13
6. Decision on the cloud computing studies framework in Study Group 13
7. Result of Recommendations consented for approval at the last SG 13 meeting and consider any necessary follow up on those
8. Agreement on future activities (including participation in the workshops)
9. Miscellaneous
10. Closure of the meeting

ANNEX 2
(to TSB Collective letter 10/13)

|  |
| --- |
| *This confirmation form* ***should be sent direct*** *to the hotel**of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

*SG/WP meeting ------------------------------------- from ------------------------- to ----------------------- in Geneva*

*Confirmation of the reservation made on (date) ------------------------- with (hotel) --------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date) --------------------------- at (time) ------------- departing on (date) -------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD :*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ------------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) -----------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* -------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  ---------------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_